

## **Projet Educatif De Territoire et plan mercredi**

### **RPI Montferrand le Château -Thoraise**

**2018-2021**

## **SOMMAIRE**

### **Contexte et éléments de diagnostic**

- 1) Données générales
- 2) Politique éducative de la commune de Montferrand-le-Château
- 3) Le contexte existant

### **PEDT**

- A) Champ d'application du projet
  - 1) Les classes du RPI
  - 2) Le périscolaire
- B) Les différentes actions
  - 1) Les temps périscolaires
  - 2) Les vacances
  - 3) Les adolescents
- C) Le partenaire : les Francas : projet éducatif et pédagogique
- D) Les objectifs du PEDT

### **Coordination et pilotage**

### **Organisation de la semaine**

### **Construction d'une nouvelle école sur un seul site**

### **Annexes**

Annexe 1 : PLAN MERCREDI

Annexe 2 : PLAN du FUTUR GROUPE SCOLAIRE

## CONTEXTE ET ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

### 1) Données générales

Montferrand le Château commune de 2236 habitants , située entre ville et campagne offre à ses habitants un cadre agréable, des services et des activités nombreux (zone commerçante , pharmacie, artisans divers, associations culturelles et sportives, équipements sportifs...)

Le RPI Montferrand-Thoraise a été mis en place à la fin des années 80 afin d'éviter une classe unique sur la commune de Thoraise (286 habitants actuellement) dont la conduite était difficile, et de mutualiser les services périphériques à la scolarité (garderie, cantine...)

### 2) Politique éducative de la commune de Montferrand le Château

Depuis 2011, la municipalité de Montferrand le Château avec son nouveau maire, Pascal Duchézeau a entrepris une politique volontariste en direction de la petite enfance et de la jeunesse :

- Création en 2001 d'un Conseil Municipal des Jeunes qui a fonctionné pendant 6 ans

Puis adhésion au Contrat Territorial Jeunesse en 2009 qui a permis d'offrir des activités et un accompagnement dans leurs projets aux jeunes de 11 à 17 ans avec l'encadrement d'un animateur Francas.

- Petite enfance :

Deux structures gérées en intercommunalité avec Grandfontaine : un multi-accueil « la source aux oiseaux » à Grandfontaine et la micro-crèche « la souris verte » à Montferrand le Château (créée en 2009).

Ces deux accueils sont saturés, c'est pourquoi la municipalité de Montferrand a décidé la création d'un multi-accueil dans les locaux actuels de la maternelle, qui seront libérés après la construction de notre nouveau groupe scolaire.

- Extra-scolaire et périscolaire

En 1995 l'association Jeunesse et Culture a mis en place un centre de loisirs accueillant des enfants de 3 à 11ans pendant les vacances d'été, puis pendant les petites vacances. En 2002 la commune a repris la gestion de cet accueil.

Par ailleurs un accueil périscolaire a été mis en place le soir après l'école, puis le matin avant la classe.

Encadrés au début par des agents municipaux, ces accueils ont ensuite été confiés aux Francas en 2005 afin d'offrir une meilleure qualité d'encadrement aux enfants par des animateurs formés et compétents.

Toutes les employées municipales intervenant dans la restauration scolaire ont bénéficié d'une formation BAFA.

En 2006, un accueil assuré par les Francas a ouvert le mercredi (journée complète). Il a continué à fonctionner en 2014/2015 l'après-midi (école le matin).

➤ La bibliothèque accueille de manière régulière les classes du RPI (principalement celles de l'école de la gare qui lui est voisine) depuis plus de 25 ans. Elle expose aussi les travaux des enfants et propose aux enseignants la participation des classes à des manifestations (lire en fête, puis Voyages en automne). Les classes profitent des expositions présentées à la bibliothèque.

### **3) Le contexte existant**

Le dispositif vise les enfants scolarisés dans les classes du RPI de Montferrand le Château Thoise mais s'inscrit dans une intercommunalité plus large :

- Avec la commune de Grandfontaine : micro-crèche et multi-accueil géré par Familles Rurales entrant dans un CEJ financé par la CAF
- Avec les communes de Chemaudin, Torpes, Boussières et Thoise : des actions en direction des jeunes de 11 à 17 ans dans le cadre d'un Contrat Territorial Jeunesse avec un animateur Francas dont le poste est financé par le Conseil Général
- Avec la commune d'Avanne : relais assistantes maternelles ; prestataire Familles Rurales ; dans le cadre du CEJ
- Avec la commune de Grandfontaine, : ludothèque Familles Rurales , CEJ

Par ailleurs la Commune soutient et subventionne diverses associations locales offrant, en dehors du temps scolaire, des activités sportives et culturelles aux enfants (Sports et loisirs, Diablotin....)

## **A) Champ d'application du projet**

### ***1) Les classes du RPI Montferrand-le-Château - Thoraise***

**Le RPI se répartit sur 3 sites :**

- Ecole de la gare : 3 classes de maternelle, une classe de CP, un CP/CE1 et un CE1/CE2

Locaux maternelle : 4 salles de classe, 2 salles de repos, 1 salle de motricité, deux cuisines, 1 bureau, sanitaires enfants et adultes.

Locaux primaire : 2 salles de classe, 1 salle de réunion/bureau de direction, 1 cuisine, sanitaire.

- Ecole du village : un CE2/CM1 et un CM1/CM2

Locaux : 2 salles de classe, 1 bureau de direction, sanitaires.

- Ecole de Thoraise : un CM1/CM2

1 salle de classe. 1 bureau de direction, sanitaires.

**Données chiffrées de septembre 2018 :**

Le RPI accueille 225 enfants : 82 en maternelle et 143 en élémentaire.

Nombre d'enseignants : 10

Nombre d'ATSEM : 3

Personnel d'entretien : 3

Assistantes de vie scolaire : 2

Les municipalités de Montferrand et de Thoraise soutiennent financièrement les projets d'école et de classe souvent très ambitieux et de très grande qualité : réalisation et enregistrement d'un conte musical, séjours de découverte en Bretagne, Auvergne, à Saint Palais .....

### ***2) Le périscolaire***

Périscolaire : 10 personnels (2 agents municipaux : 1 agent technique et une ATSEM et 8 employés Francas). Ces effectifs sont ajustés en fonction du nombre d'enfants.

La commune de Montferrand le Château a depuis 2010 confié la gestion de la restauration scolaire aux Francas qui gèrent donc tout le périscolaire.

Locaux dédiés à l'accueil périscolaire (à l'école de la Gare): 2 salles d'activités, un préau fermé, une cuisine, des sanitaires.

## **B) Les différentes actions**

**Elles sont gérées par les Francas**

### **1) Les temps périscolaires**

#### ***1.1 Lundi, mardi, jeudi et vendredi***

- ▶ **De 7h30 à 8h30** : accueil et temps calme avant l'entrée en classe
- ▶ **De 12h00 à 14h00** : restauration scolaire et temps de jeux libres (pour les enfants du 1<sup>er</sup> service uniquement).

#### **1<sup>er</sup> groupe : les enfants de l'école de la gare (maternelles , CP)**

12h10/12h40 : repas (1<sup>er</sup> service)

12h40/14h : activités, jeux (en salle ou dans la cour)

13h : sieste pour les plus petits

#### **2<sup>ème</sup> groupe : les enfants de l'école du village et de l'école de Thoraise (CE1, CE2, CM1 et CM2)**

Arrivée en bus à 12h34 environ

Repas de 12h50 à 13h25

Bus à 13h34

- ▶ **de 16h30 à 18h30** : goûter et activités diverses (jeux, activités manuelles....)

#### **1.2 *les mercredis* : Voir plan mercredi en annexe (annexe 1)**

### **2) les vacances :**

Ouverture de l'accueil de loisirs :

- la première semaine des vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps
- 3 semaines en juillet et 2 semaines en août. A noter la complémentarité avec la commune de Grandfontaine qui ouvre une semaine de plus en juillet et une de moins en août.

Pour chaque semaine de vacances, un thème est proposé et se décline à travers diverses activités : arts plastiques, chansons, cuisine, sorties ....

### **Par ailleurs des idées seront réfléchies et travaillées :**

Autour de la construction de la nouvelle école : lecture de plans, rencontres avec des professionnels.

Afin de faciliter l'entrée en maternelle une passerelle micro-crèche / périscolaire sera proposée au personnel de la micro-crèche. Par exemple en juin, le mercredi , les futurs élèves pourront venir pour une activité et découvrir ainsi les locaux du périscolaire.

### **3) les adolescents**

Les collégiens fréquentent le collège Voltaire à Besançon (collège de secteur).

Plusieurs jeunes sont néanmoins scolarisés dans des collèges privés (Notre Dame à Besançon, Cartannaz à Pirey).

Des activités sont proposées aux collégiens dans le cadre du CTJ (Contrat Territorial Jeunesse). L'animateur FRANCAS est présent tous les vendredis de

17h à 19h30 au local Espace Jeunes (dans la Mairie de Montferrand). Il y accueille les jeunes pour des jeux, activités (vidéo...). Par ailleurs il les accompagne dans la construction de projet (skate park...). Il leur propose des activités pendant les vacances scolaires et les implique le plus possible dans les manifestations communales : fête de la musique, fête du village, jumelages, festival de théâtre....

## **C) Le partenaire : Les FRANCAS : Projet éducatif et pédagogique**

Fédération de Centres de Loisirs, mouvement de jeunesse et d'éducation populaire, les Francas, depuis leur création, agissent pour que soit reconnue la place des enfants et des jeunes dans notre société.

Leur action est indissociablement éducative, sociale et culturelle.

> EDUCATIVE : ils contribuent au développement de la personnalité de l'enfant et à son épanouissement civique.

> SOCIALE : ils luttent contre toutes les formes d'exclusion, de ségrégation et d'injustice qui s'oppose au droit à l'éducation pour tous.

> CULTURELLE : ils suscitent chez les enfants et les jeunes l'envie de découvrir les richesses de notre civilisation, et de s'ouvrir à une culture de plus en plus universelle.

Les Francas sont opérateurs d'activités en direction des enfants et des jeunes pour une meilleure prise en compte de leurs besoins dans notre société.

Leur action s'appuie sur les valeurs fondamentales que sont la démocratie, la laïcité et la solidarité.

Trois objectifs fondamentaux se dégagent :

1. Favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne : développement physiologique, psychomoteur, affectif, intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
2. Favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie.
3. Contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen, à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.

Le projet éducatif des Francas vise donc à permettre aux enfants et aux jeunes des milieux les plus divers :

- de participer à des activités individuelles et collectives adaptées à leur âge, répondant à leurs intérêts et à leurs besoins,
- d'accéder aux connaissances, aux techniques et aux formes d'expression les plus variées possibles,
- de constituer, de développer et d'entretenir leur bagage culturel et d'apprendre à se cultiver,
- de se confronter aux réalités de l'environnement matériel et humain,
- d'investir leurs connaissances dans des réalisations individuelles et collectives,
- de participer activement à l'élaboration et à la réalisation de projets collectifs divers

#### **D) Les objectifs du PEDT**

Il s'agit d'impulser une dynamique en favorisant un travail et une réflexion partagés entre les différents acteurs, enseignants, parents, animateurs périscolaires, associations et élus, afin d'assurer une continuité éducative pour les enfants et de leur apporter une ouverture culturelle et citoyenne dans les différents temps scolaires et périscolaires.

##### **➤ Assurer la continuité éducative et favoriser les échanges entre les différents acteurs éducatifs :**

Les actions développées dans le cadre du projet visent la cohérence et la meilleure articulation possible entre les temps scolaires et périscolaires.

Dès 2014/2015, les liens entre les enseignantes et les acteurs périscolaires ont été renforcés.

La directrice du périscolaire assiste aux divers conseils d'école.

La directrice du périscolaire et extrascolaire veille à faire participer les enfants aux diverses manifestations municipales : fresque pour la fête de l'Europe, décorations pour le festival de théâtre.....

Le projet d'école « aide au comportement positif » sera mené conjointement avec les Francas : il s'agit de travailler sur les règles de vie, le respect.....dans un environnement

partagé. Les personnels techniques et les agents d'entretien de la commune seront intégrés dans ce projet.

➤ **Viser la réussite scolaire pour tous dans le respect des rythmes de l'enfant**

Les échanges menés en comité de pilotage permettent de mieux appréhender l'impact de l'organisation de la journée et de la semaine sur la fatigue et les résultats des enfants. Un nouveau comité de pilotage a été mis en place et s'est réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois le 11 octobre 2018.

La construction d'une nouvelle école offrira de meilleures conditions matérielles et pédagogiques aux enfants et aux enseignantes.

Le retour à une pause méridienne de 2h souhaité par la majorité des parents et enseignantes représente, dans l'état actuel des locaux, une contrainte très forte pour les personnels intervenant sur le temps de restauration. Les enfants auront-ils le temps de se reposer, de jouer, de pratiquer des activités libres selon leurs envies ?

Le retour en classe des plus petits doit leur permettre de commencer leur sieste le plus tôt possible.

➤ **Renforcer la communication entre les différents partenaires**

Cette communication se fait au quotidien, mais aussi lors de réunions diverses et lors de temps spécifiques où les activités menées sur les temps scolaires et périscolaires peuvent être valorisées : spectacles, expositions .....

Le comité de pilotage est proposé aux parents dès la rentrée de septembre (diffusion effectuée dans les cahiers de liaison des élèves).

➤ **Poursuivre une politique d'activités éducatives de qualité**

Le projet éducatif et pédagogique des Francas s'inscrit dans cette démarche.

Les activités proposées sont variées : bricolage, sensibilisation à l'environnement, arts plastiques (fresques, mandalas.....), jardinage, lecture .....

Rappelons cependant que les communes de Montferrand le Château et Thoraise favorisent et soutiennent fortement les actions menées dans le temps scolaire, entrant dans le projet d'école et qui concernent donc tous les enfants.



## COORDINATION ET PILOTAGE

**Les partenaires institutionnels : DSDEN, CAF, DDCSPP.**

**Les deux communes ont mis en place un comité de pilotage composé :**

- D'élus des deux communes
- D'enseignantes représentant l'équipe pédagogique
- De parents d'élèves volontaires
- Des personnels périscolaires (mairie et Francas), dont la directrice du périscolaire.
- Des ATSEM
- D'un représentant des FRANCAS du Doubs

### **Ses missions**

Il est réuni une fois par trimestre afin d'échanger sur les aspects positifs ou négatifs de l'organisation des temps scolaires et périscolaires, de faire des bilans et de proposer des modifications permettant d'améliorer le fonctionnement pour les enfants.

### **L'évaluation**

Indicateurs concernant les enfants

- Quantitatifs:                    résultats scolaires (évolution)  
   absentéisme
- Qualitatifs :                    fatigue des enfants  
   attention en classe

Indicateurs sur la pertinence du PEDT :

Nombre de réunions, de manifestations permettant aux enfants de présenter leur travail, nombre d'actions menées en partenariat avec la bibliothèque, les manifestations municipales....

## ORGANISATION DE LA SEMAINE

Suite aux réunions du comité de pilotage et au dernier sondage effectué auprès des familles , des personnels ( enseignants et non enseignants) et des élus (Décembre 2017), il a été décidé d'adopter l'organisation suivante :

Temps scolaire	8h30-12h00
Pause méridienne	12h00-14h00
Temps scolaire	14h00-16h30
Périscolaire	16h30-18h30

Le centre périscolaire fonctionnera les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Accueil du matin	7h30-8h30
Accueil du midi	12h00-14h00
Accueil du soir	16h30-18h30

Et les mercredis :

Accueil du matin	8h30
Pause méridienne	12h00- 13H30
Accueil	13H30-17h30

**Les APC se feront de la manière suivante :**

Ecole de Thoraise et du village :

Les mardis et les jeudis de 16h30 à 17h15

Ecole de la gare :

De 7h50 à 8h20 les lundis, mardis et vendredi en maternelle

De 16h30 à 17h15 les lundis, mardis et jeudis en élémentaire

**Activités périscolaires :**

La participation des familles se fait en fonction du quotient familial (5 tranches).

La demi-heure périscolaire de 16h30 à 17h00 n'est facturée qu'aux familles dont les enfants sont scolarisés à l'école de la Gare (les autres enfants sont dans le bus pendant presque toute cette demi-heure).

## CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE SUR UN SEUL SITE

### Voir annexe 2

#### ➤ Pourquoi ?

Les communes de Montferrand-le-Château et de Thoraise ont décidé de regrouper dans une même école les 3 sites actuels.

Ce futur site unique résoudra une grande partie des problèmes auxquels elles sont confrontées et offrira de nouvelles possibilités pour les différents acteurs.

- Les effectifs augmentent (211 élèves en 2011/2012 ; 213 en 2012/2013 ; 222 en 2013/2014 et 225 en 2017/2018)

Par conséquent les locaux sont insuffisants et souvent mal adaptés.

La construction en cours d'un éco-quartier centre sur la commune de Montferrand (80 logements) risque d'aggraver la situation actuelle.

La nouvelle école devra répondre à ces besoins.

### Les locaux scolaires comprendront :

#### En maternelle :

4 salles de classe, 1 salle d'activité, 2 salles de repos, des locaux de service (ATSEM) et des locaux techniques, des sanitaires

#### En élémentaire :

6 salles de classe, 1 salle plurivalente, des locaux de service

**Par ailleurs** : un CDI, une salle des professeurs, un bureau de direction, des locaux de service

- Les difficultés liées au transport entre les sites et entre les classes et le périscolaire (dont la restauration scolaire) disparaîtront.
- Le local de restauration scolaire est déjà trop petit (80 m<sup>2</sup>). La nouvelle salle (120 m<sup>2</sup>) , entièrement repensée principalement pour la luminosité et l'acoustique, sera plus vaste ; l'accueil des enfants et le fonctionnement général en seront nettement améliorés.
- **Le périscolaire** sera mieux intégré dans l'espace scolaire.

Il comprendra : une salle d'activité, un bureau de direction, un local de rangement et des sanitaires

Ainsi, le travail entre enseignants, entre enseignants et animateurs sera facilité.

Et bien évidemment cette nouvelle organisation bénéficiera aux enfants dont les rythmes seront beaucoup mieux respectés.

➤ **Comment ?**

Des groupes de travail ont été mis en place afin de prendre en compte les avis, remarques, suggestions des différents acteurs (élus, enseignants, parents, ATSEM et personnels périscolaires). Les travaux ont commencé en septembre 2018.